

Quels circuits de distribution pour les médicaments, demain ?

Pierre LE SOURD – LEEM (Les Entreprises du Médicament)

Pour 17 milliards de C.A en prix industriels, la distribution du médicament remboursable en ville représente 7 milliards d'euros ; ce montant interpelle autant les Pouvoirs publics que la chaîne du médicament."

Etant donné le coût qu'elle génère pour les industriels, la distribution fait l'objet d'une réflexion au sein du LEEM. La distribution devrait concilier une mission de santé publique, promouvoir le bon usage du médicament et gérer des contraintes économiques fortes. L'industrie pharmaceutique ne souhaite pas déstabiliser le système, n'ayant pas elle-même mission à distribuer ce qu'elle produit. Elle vise à une meilleure compréhension mutuelle de chacun des métiers des acteurs de santé concernés.